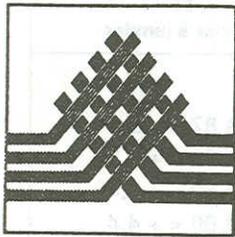


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
Département Salaires et Conventions salariales

Numéro 317 - 12 février 1993

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1^{er} janvier 1993

- **La durée hebdomadaire effective du travail** est en baisse chez les ouvriers par rapport au début du quatrième trimestre 1992; elle s'établit à 38,95 heures pour l'ensemble des salariés, reste stable à 38,86 heures pour les non-ouvriers et descend à 39,04 heures pour les ouvriers.
- **Les effectifs salariés** baissent de -0,7% dans les secteurs marchands non agricoles au cours du quatrième trimestre 1992. Sur les douze derniers mois, les effectifs baissent de -0,9%.
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier** progresse de +0,6% au cours du quatrième trimestre 1992; ceci porte son augmentation depuis janvier 1992 à +3,6%. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix de +1,8% de janvier 1992 à janvier 1993, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier se serait élevé de +1,8 point au cours de cette période.
- **Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés** progresse de +0,7% au cours du quatrième trimestre 1992; sur un an, l'augmentation est de +3,5%. Le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés se serait accru de +1,7 point durant cette période.

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et du SMIC au mois de janvier

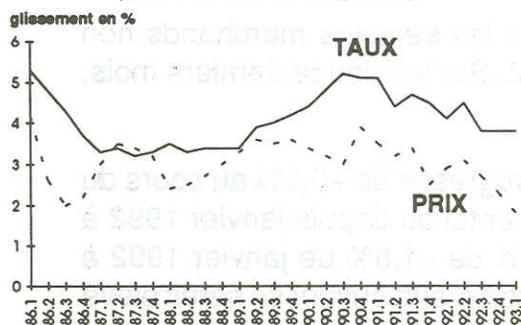
En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier (1)	Sur un an de janvier à janvier
TAUX DE SALAIRE HORAIRE DES OUVRIERS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	86 à 87 = + 3,3
	1988	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,9	87 à 88 = + 3,5
	1989	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,1	88 à 89 = + 3,4
	1990	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,2	89 à 90 = + 4,4
	1991	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,8	90 à 91 = + 5,1
	1992	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,6 p	91 à 92 = + 4,1
	1993					92 à 93 = + 3,6 p
SALAIRE MENSUEL DE BASE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,8	86 à 87 = + 3,2
	1988	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,0	87 à 88 = + 3,7
	1989	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,0	88 à 89 = + 3,4
	1990	+ 1,7	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,1	89 à 90 = + 4,4
	1991	+ 1,0	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,8	90 à 91 = + 5,1
	1992	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7 p	91 à 92 = + 3,8
	1993					92 à 93 = + 3,5 p
SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)	1986	+ 0,0	+ 3,4	+ 0,0	+ 0,0	
	1987	+ 2,4	+ 1,0	+ 0,0	+ 0,0	86 à 87 = + 3,4
	1988	+ 0,0	+ 3,3	+ 0,0	+ 0,0	87 à 88 = + 3,4
	1989	+ 2,1	+ 1,9	+ 0,0	+ 0,0	88 à 89 = + 3,3
	1990	+ 2,0	+ 2,5	+ 0,0	+ 2,1	89 à 90 = + 4,0
	1991	+ 0,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 0,0	90 à 91 = + 6,8
	1992	+ 2,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 0,0	91 à 92 = + 2,3
	1993					92 à 93 = + 4,3

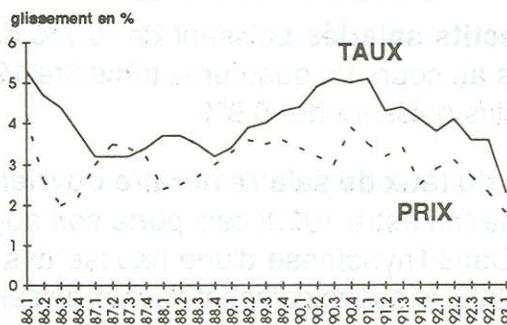
(1) : Année (n + 1).

p - Chiffre provisoire.

Glissement annuel de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier et des prix à la consommation (Indice INSEE des 296 postes)



Glissement annuel de l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et des prix à la consommation (indice INSEE des 296 postes)



Les résultats présentés ici sont établis à partir des 20100 premiers questionnaires exploitables reçus le 27 janvier 1993, pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre de janvier 1993. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 11 salariés et plus.

(trimestres : 1 = janvier, 2 = avril, 3 = juillet, 4 = octobre)

Évolution de l'emploi salarié au cours du quatrième trimestre 1992

En milliers

EMPLOI SALARIÉ (valeurs CVS) (Résultats provisoires : 1er tour ACEMO)	N° de ligne	1992					Variation (%) par rapport au :	
		31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	trimestre précédent	même mois * de l'année précédente
U 02 à U 06 : Industrie, non compris le bâtiment	1	4 654,6	4 624,1	4 595,4	4 578,5	4 535,4	- 0,9	- 2,6
U07 : Bâtiment, génie civil et agricole	2	1 303,3	1 300,3	1 281,1	1 271,4	1 244,0	- 2,2	- 4,5
U 08 à U 13 : Tertiaire marchand	3	8 912,1	8 935,8	8 933,2	8 984,3	8 957,7	- 0,3	+ 0,5
U02 à U13 : Ensemble des secteurs marchands non agricoles	4	14 870,0	14 860,2	14 809,7	14 834,2	14 737,1	- 0,7	- 0,9

NB : La nouvelle série sur l'emploi salarié prend en compte contrairement aux séries précédentes, les résultats du recensement de la population de mars 1990, entraînant une révision à la hausse des effectifs salariés (se reporter au n° 44 d'Informations Rapides publiées par l'INSEE le 15 février 1993).